



# La classification

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU

Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

www.snutefisu.fr Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

90 avenue de Caen 76000 ROUEN



## Quelques garanties ... Un peu ! Des régressions garanties ... Beaucoup !

Comme dans tout projet, il y avait des points positifs... ! Un peu ... !  
MAIS dans ce projet là ... pas pour tout le monde et avec beaucoup de régressions par rapport à l'existant!  
Ce déséquilibre trop important **nous a amené**, démocratiquement et en toute conscience, à **prendre position contre cette version du projet de classification ! Une autre Classification est possible !**

### Classification : Où est l'équité financière pour tous les salariés ?

➤ 30 millions divisés par 55 000 agents, cela aurait pu représenter environ 545 € par agent.

Mais la classification proposait

- **Pour les coefficients 210, 220 ou 230 une augmentation de 3€/ mois** sur 14,5 mois soit 44 €...

En Haute-Normandie, **les coefficients inférieurs ou égaux à 230 c'est 875 agents soit près de 63 % du personnel** (Source bilan social 2013 à trouver sur intrapole)

- Pour certains cadres, (et pas tous) l'augmentation dépassait les 100 € / mois soit **plus de 1 450€** sur 14,5 mois

➤ L'article 19-2 de la CCN disparaît et est remplacé par l'art.19-A/B/C.

Pour l'art. 19-C : les relèvements de traitement attribués dans le cadre du processus de promotion ne peuvent être inférieurs à **3 %**. Actuellement ils ne peuvent être inférieurs à **3,5 %**

Pour les cadres, les relèvements de traitement attribués dans le cadre du processus de promotion ne peuvent être inférieurs à **3,5 %** alors qu'actuellement ils ne peuvent être inférieurs à **5 %**.

➤ 0.8% d'augmentation garantie : C'est-à-dire 0.8% de la masse salariale consacrée à la promotion... de certains agents mais pas de tous !

.... **Est-ce ça l'équité, la transparence, le progrès social d'une classif attendue depuis 6 ans ... !??**

### Classification : Où sont les avantages pour les années à venir ?

**Avancement** : passer de 3 ans (CCN art.20-4) à 5 ans pour espérer une promotion ? Avec plan d'action partagé (objectifs, moyens, outils, évaluations, bilan...) avec son Rep pour espérer quelque chose...**sans aucune garantie et après toute une procédure !!**

Quelques automatismes existent pour les 1ers niveaux, **mais pas pour tous !**  
Et les autres ?

Aucune procédure de promotion clairement définie, et donc une **porte ouverte au clientélisme et à la gueule du client !**

.... **Est-ce ça l'équité, la transparence, le progrès social d'une classif attendue depuis 6 ans ... !??**



## La classification : Une Responsabilité Syndicale !

Difficile avec tous ces éléments d'identifier le progrès d'une classification (qui doit logiquement concerner tout le monde !) quand toutes les organisations syndicales ne sont pas sur la même longueur d'onde ! Une préférant être « aux cotés » de la direction (sic !) et l'accompagner systématiquement (et faire de même avec... le gouvernement !!!) dans tous ces projets et une autre ne travaillant que pour 1 seule catégorie de personnel ... et ainsi valider le projet d'un DG connu pour son jusqu'au boutisme !

Si le **SNU-FSU** et les syndicats **FO** et **CGT**, syndicats responsables et pesant près de 60 % aux élections ne signent pas ... Ce n'est pas sans raisons, ni par folie ... **N'hésitez pas à consulter le dernier Projet (Version 4) et comparez le avec le 1<sup>er</sup> projet et surtout avec les droits actuels !**

**Par cette opposition :**

- **On défend la cause de tous les salariés !**
- **On continue à s'atteler à améliorer les conditions de Travail !**
- **On ne signe pas un chèque « en blanc » pour des régressions à long terme !**

**L'ensemble des adhérents Snu au national :** conseillers, ato, psychos, rep, rra et cadres après consultation et comparatif ont refusé ce projet car les éléments négatifs qu'il contenait dépassaient de loin les quelques avancées.

**Pour rappel, le SNU a été force de proposition pendant les 11 mois des négociations. Notre décision n'est pas le fruit du hasard, d'un dogme ou d'une posture ! Halte à l'imposture !**

**Toujours prêt à négocier, à proposer et à construire mais TOUJOURS en refusant ce syndicalisme de révérence où TOUT est accepté d'avance !! Véritable imposture dans le rôle que se doivent de remplir des représentants du personnel.**

Parallèlement à l'opposition à ce projet, nous avons demandé une réouverture des négociations !

Nous refusons le diktat du « soit vous signez ça maintenant, soit il n'y a rien d'autre », lequel diktat fait systématiquement partie du discours du DG lors de chaque négociation et systématiquement accepté par les syndicats d'accompagnement.

**Pour rappel, Le DG ne nous fait pas un cadeau en négociant la classification ! C'est juste prévu depuis 6 ans !**



**Haute-Normandie**

**Le SNU Pôle Emploi FSU Haute-Normandie**

90 avenue de Caen 76100 ROUEN

Contacts :

[Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr)

**Le Service Public? Une idée d'avenir!**